

## Tous contre Giroud

**Soupçonné à tort d'avoir trafiqué ses vins, le négociant en vins Dominique Giroud a fait l'objet d'une campagne médiatique qui l'a poussé au bord de la ruine. Recourant à des méthodes louches, la SSR a joué un rôle central dans cette chasse aux sorcières qui a provoqué des dégâts se chiffrant en millions.**

Alex Baur

Au début, il y a un article qui paraît dans le *Temps* auquel, hormis quelques initiés, pratiquement personne ne prête attention. Le 29 octobre 2013, sur la base d'une fuite, le journal révèle l'existence d'une procédure pour fraude fiscale contre le négociant en vins valaisan Dominique Giroud. La mèche est allumée. Un mois plus tard, le 6 décembre 2013, la télévision romande se charge, durant le 19:30, de faire exploser une grosse bombe : Giroud aurait également massivement trafiqué son vin et vendu celui-ci sous une fausse appellation. On apprend qu'une procédure pénale est en cours. Des experts sont convoqués et ils laissent entendre que « l'affaire est grave ».

Les jours et les semaines qui suivent, la RTS ne cesse d'alimenter cette prétendue affaire de vins trafiqués avec de nouveaux détails. Si la fraude fiscale n'a guère suscité d'émotions, le prétendu frelatage de Saint-Saphorin et d'autres crus fait grand bruit en Suisse romande. A la manœuvre : le téléjournal du 19:30. Sur le site de la RTS, il suffit d'entrer les mots « Dominique Giroud » et « fraude » pour tomber sur plus de cent références TV, radio et Internet.

### Entre petits copains

La plupart des journaux romands reprennent les informations de la RTS, les enrichissant parfois de leurs propres ingrédients. Lorsqu'au début de 2014, Giroud cherche par des plaintes à mettre un terme à la campagne de la télévision d'Etat, le *Matin* s'indigne immédiatement et évoque une tentative de « censurer les médias ». La RTS, pour sa part, reprend sur son site les articles du *Temps*. La méthode est bien connue des journalistes. Bien qu'employés par des éditeurs concurrents, ils se citent mutuellement et se passent des informations pour faire mousser un scandale et le faire durer plus longtemps.

Le 12 juin 2014, la RTS abat son coup de massue : Giroud est arrêté à Genève en compagnie d'un agent de renseignement, d'un ancien informaticien de Ruag, ainsi que d'Antonino Mannisi, détective privé et ancien politicien genevois de niveau local (d'abord UDC, puis MCG). Le quatuor est soupçonné d'avoir piraté les ordinateurs d'Yves Steiner, journaliste à la RTS, et de Marie Parvex, du *Temps*. Objectif de Giroud : percer à jour la violation du secret de fonction qu'il subodore derrière ces révélations journalistiques.

La RTS met alors en scène l'intervention poignante d'Yves Steiner à l'antenne. Au 19:30, il explique comment il a découvert la cyber-attaque et déposé plainte. Le journaliste laisse entendre que Giroud, qui aurait selon la rumeur des contacts douteux en Europe de l'Est, pourrait travailler lui-même pour les services de renseignement suisses. Il en conclut qu'on se trouve à la veille d'un scandale d'ampleur nationale. Dans la foulée, la moitié du gouvernement valaisan se trouve dans la cible des médias pour avoir prétendument couvert Giroud (avant son élection, le conseiller d'Etat Maurice Tornay, responsable des Finances, était le réviseur de Giroud Vins SA).

Giroud et ses espions recouvrent la liberté deux semaines plus tard. Le négociant en vins reconnaît avoir évoqué une cyber-attaque avec ses trois co-prévenus, mais il se défend d'avoir jamais donné le mandat d'agir. La procédure est toujours en cours. Mais la réalité qui transparaît progressivement est beaucoup moins sexy et très peu flatteuse pour le paysage médiatique romand. La puissante SSR a lancé la campagne de dénigrement ; les

autres, abandonnant tout esprit critique, ont suivi. Car c'est désormais juridiquement établi : frelatage de vins il n'y a peu eu, ni vaste complot au sein de l'Etat du Valais.

### **Des accusations infondées**

Le 17 novembre 2014, le Ministère public vaudois met fin à la procédure ouverte contre Giroud pour coupage illicite de vin et falsification d'étiquettes : les accusations se sont avérées infondées. Certes, le négociant en vins a été condamné pour fraude fiscale, mais la quotité de la peine (180 jours-amende avec sursis) indique une culpabilité plutôt modérée.

Dans l'intervalle, les résultats de l'enquête pour prétendu copinage au sein du gouvernement et de l'administration valaisans sont également tombés : circulez, il n'y a rien à voir. L'enquêteur spécial Dick Marty, qui passe pour un procureur sans peur et sans reproche, n'a pas découvert la moindre irrégularité. Sur ce point aussi, Giroud est ainsi réhabilité.

Alors que les spéculations sur le « faux » Saint-Saphorin avaient généré une couverture massive dans les journaux et à la télévision, la réhabilitation n'est mentionnée qu'en passant, le plus souvent accompagnée de nombreux bémols. La tonalité générale est partout la même : « C'est parce qu'il n'a pas été possible de prouver sa culpabilité. » A l'exception de Thierry Meyer, rédacteur en chef de *24 Heures*, qui critique dans un éditorial la campagne de dénigrement contre le vigneron, aucune rédaction n'a senti le besoin de présenter des excuses.

Le paysage médiatique romand souffre d'une absence de diversité. La couverture des enquêtes du Ministère public genevois sur l'affaire de piratage l'illustre une nouvelle fois. Un rapport d'enquête de la police permet de retracer les événements. Dominique Giroud s'est adressé à fin novembre 2013 à un collaborateur du Service de renseignement suisse, avec lequel il était ami. Celui-ci a fait entrer en jeu un ancien expert de la cyber-guerre du fabricant d'armements Ruag, ainsi que le détective privé Antonino Mannisi. Ces trois spécialistes voulaient, avec l'aide de hackers d'Europe orientale, découvrir les fuites – on soupçonne qu'elle provienne des autorités judiciaires – à l'origine des révélations des médias.

Le hasard veut qu'à l'époque la police genevoise écoute le téléphone mobile de Mannisi dans le cadre d'une autre procédure. Il en résulte des procès-verbaux montrant que le détective joue depuis le début un double rôle. Entre novembre 2013 et février 2014, il appelle, souvent plusieurs fois par jour, le journaliste de la RTS Yves Steiner. Il lui fournit en permanence les informations les plus strictement confidentielles sur Giroud. Autrement dit, c'est le supposé homme de confiance qui est l'auteur des fuites que cherche le négociant en vins. Steiner peut en quelque sorte suivre en direct ce que Giroud décide, de manière toujours plus désespérée, pour sa défense. Apparemment, les deux hommes se connaissent depuis des années : le détective avait déjà joué le rôle d'expert sur les écrans de la RTS.

A en croire les nombreux procès-verbaux d'écoutes téléphoniques, Steiner ne fait pas que réceptionner des informations, mais s'implique aussi très activement dans le double jeu de Mannisi. Le 10 décembre 2013, par exemple, il pousse l'agent double Mannisi à convaincre Giroud, dont la situation devient toujours plus inconfortable, d'engager un conseiller RP de la société Dynamics en qui le journaliste a confiance. A plusieurs reprises, Steiner demande au détective privé d'enregistrer secrètement les conversations de Dominique Giroud avec ses avocats – ce qui, comme il aurait dû le savoir en tant que journaliste, est juridiquement punissable.

### **Cyber-attaque illégale**

Il ressort des écoutes téléphoniques de la police que Steiner a des « petits camarades » à la rédaction du *Matin Dimanche*, avec lesquels il peut coordonner sa campagne. Grâce à

Mannisi, le journaliste de la RTS sait parfaitement qu'une cyber-attaque est projetée, dirigée en premier lieu contre Marie Parvex, du *Temps*, et contre lui-même. Steiner s'y prépare en conséquence – en revanche, il ne semble pas lui être venu à l'esprit d'en avertir sa collègue Parvex. Le 31 janvier 2014, il en arrive même à déclarer au téléphone à Mannisi que « ça l'intéresserait de voir le résultat, s'ils trouvent quelque chose ». Autrement dit, Steiner aurait pu secrètement consulter les recherches et les sources de sa collègue du *Temps*.

Steiner se sent très fort. « La RTS avec son armada de juristes » le protégera et « s'occupera de ses frais de justice », se vante-t-il auprès de Mannisi. Dans ce contexte, le rôle de victime que Steiner se donnera plus tard au 19:30 face à la caméra apparaît pour ce qu'il est : de la pure hypocrisie. Car, le 4 mars 2014, ceux qui s'attaquent à l'ordinateur de Steiner tombent en fait dans le piège qui leur a été soigneusement tendu.

Les écoutes téléphoniques ne livrent aucun indice permettant de penser que Mannisi et Steiner ont entrepris quoi que ce soit pour empêcher l'acte de piratage. La question qui se pose est plutôt de savoir si le détective n'a pas, en réalité, encouragé la cyber-attaque illégale en tant qu'agent provocateur et si de tels agissements sont vraiment compatibles avec le rôle d'une télévision de service public. Comme l'admet Steiner dans le procès-verbal d'une procédure annexe, il s'est occupé de l'affaire Giroud « à près de 100% » de son temps de travail pendant plus de six mois. Au vu de cet immense effort et du tumulte qui en a découlé, il faut bien constater que les résultats obtenus sont bien pitoyables.

Au sommet de son activité, Dominique Giroud réalise un chiffre d'affaires annuel de 56 millions, mais il n'a jamais occupé de fonction publique et il n'était pas non plus une personnalité d'intérêt public jusqu'à ce qu'il le devienne malgré tout, à son corps défendant, grâce à la campagne de la RTS. En attendant, les dommages se chiffrent en millions. En raison du « risque de réputation », de grands clients comme Coop et Denner rompent avec lui au printemps 2014 – ce que, bien sûr, la RTS rapporte immédiatement. Lorsque le Ministère public le blanchit, la marque Giroud est ruinée depuis longtemps. Le nom Giroud Vins SA, pourtant établi au prix de nombreuses années d'efforts, doit être abandonné. Le négociant en vins le remplace par Château Constellation SA, mais cela ne suffit pas à rétablir une réputation perdue.

En décembre 2014 déjà, les avocats de Giroud ont déposé auprès de l'Office des poursuites des commandements de payer de plus de 30 millions de francs contre la SSR. Le 28 janvier 2016, une audience de conciliation a eu lieu devant le juge de commune de Sion. Economiquement affaibli, le négociant en vins se présentera en David face à une SSR qui pèse des milliards. A la différence des histoires bibliques, de tels affrontements devant la justice suisse s'étirent sur des périodes interminables. Or, le temps joue en faveur de Goliath qui se bat aux frais des tous ceux qui paient la redevance.

### **Les nerfs à vif**

Une SSR, cela dit, qui n'affiche plus aujourd'hui la même arrogance qu'hier. Une liste de questions à l'adresse d'Yves Steiner, qui travaille depuis septembre 2014 comme porte-parole du Contrôle fédéral des finances, ainsi qu'à Bernard Rappaz, son supérieur de l'époque à la RTS, est demeurée sans réponse. A leur place, c'est l'avocat genevois de la SSR Jamil Soussi qui s'est manifesté, expliquant que ses mandants ne pouvaient prendre position eu égard à la procédure en cours. Pour le reste, l'avocat s'est refusé à être cité sous quelque forme que ce soit et a évoqué des suites judiciaires en cas d'article inconvenant.

Fin janvier 2016, près de deux ans après les événements, Yves Steiner a été entendu pour la première fois en détail par le Ministère public genevois quant à son rôle dans la cyber-attaque. L'avocat zurichois spécialiste des médias Andreas Meili, qui représente Dominique Giroud dans la procédure contre la SSR, s'est refusé à tout commentaire. Le

détective privé Antonino Mannisi a raccroché au nez du soussigné lorsque celui-ci a voulu lui poser des questions sur les procès-verbaux de la police genevoise. Ensuite, la ligne a été coupée. Apparemment, de tous côtés, les nerfs sont à vif.

Sur la base de discussions informelles avec des journalistes romands, il transparaît bien une certaine gêne à propos du cas Giroud. En Suisse romande, cependant, à la différence de ce qui se passe en Suisse alémanique et au Tessin, la SSR n'a pas à craindre de se faire ouvertement critiquer. Comme en outre la RTS domine le marché en tant qu'employeur, aucun journaliste ne veut courir le risque de se brouiller avec ce géant. Et comme les deux grands éditeurs Ringier et Tamedia licencient depuis dix ans, chacun se dit qu'il sera peut-être heureux un jour de trouver un emploi sûr, bien payé et plutôt tranquille auprès du colosse d'Etat – lequel s'étend maintenant aussi sur Internet.

« A posteriori, les attaques contre Giroud étaient excessives, dit un de ceux qui souhaitent conserver l'anonymat. Mais, en partie, il en est aussi lui-même responsable. » De nombreux journalistes auraient bien voulu présenter également son point de vue, entend-on. Mais au lieu de s'exprimer, Giroud a, en tous cas les premiers mois, évoqué les procédures en cours et le secret de l'instruction pour se taire, menaçant les journalistes les plus insistants de poursuites judiciaires. Ensuite, il a envoyé au front son porte-parole Marc Comina. Cette tactique – l'ironie veut que ce soit celle qu'adopte aujourd'hui la SSR – aurait eu pour conséquence d'aviver l'instinct de chasseur des journalistes investigateurs.

Pour comprendre avec quelle perfidie la RTS a mené campagne contre Dominique Giroud, il faut visionner le documentaire « Affaire Giroud, du vin en eaux troubles » diffusé par *Temps présent* le 22 janvier 2015, soit deux mois après la réhabilitation judiciaire du vigneron. Le reportage commence bien par évoquer le classement de la procédure pénale, mais consacre ensuite plus de 50 minutes à expliquer pourquoi Giroud, conformément à sa double morale de catholique traditionaliste, n'en demeure pas moins un filou qui mène les autorités en bateau.

### **L'omertà à la sicilienne**

Le documentaire, qui a certainement été scruté du début à la fin et validé par les juristes de la SSR, est un chef-d'œuvre de manipulation que Michael Moore ne renierait pas. Diverses procédures pénales, fiscales et administratives qui, en partie, n'ont strictement rien à voir avec Giroud, sont mélangées les unes aux autres. Bien entendu, on n'y mentionne à aucun moment que certains vins de Giroud ont obtenu les médailles d'or les plus prestigieuses. Quand le texte et l'image ne suffisent plus, on en appelle à la musique. La vraie nature des vignobles valaisans est illustrée par une chanson sur la terrifiante omertà sicilienne. Les accusations les plus graves ne sont pas dites explicitement ; elles sont insinuées.

Ce film a un mérite : il révèle ce qui a poussé les journalistes au crime. Le leitmotiv religieux du pécheur sert de fil conducteur à tout le documentaire. Il faut savoir que Giroud est adepte de la confrérie catholique ultraconservatrice Saint-Pie X d'Ecône et qu'il était apparu comme adversaire de la Gay Pride. Il y a plus de dix ans, il a aussi été amendé une fois pour avoir diffamé les partisans de l'avortement. Juste avant la diffusion du sujet du 19:30 sur les soupçons de frelatage, cet élément a été rappelé à l'antenne, quand bien même cela n'avait strictement aucun rapport avec le sujet traité. Il fallait, dès le départ, mettre le tout dans un contexte négatif. Après, il ne restait plus qu'à lâcher les chiens. Celui qui s'oppose de manière aussi radicale aux idées dominantes de notre époque ne peut qu'en subir les conséquences : il devient l'homme à abattre.

Un collègue romand conteste cependant le « préjugé zurichois » selon lequel seuls des « gauchos avinés » seraient à l'œuvre à la RTS. Peut-être que la télévision voulait juste faire un gros coup. Pour y parvenir, ses journalistes ont fait exactement ce qu'ils reprochent à Giroud : ils ont bidouillé et frelaté jusqu'à ce qu'une histoire somme toute

banale se transforme en grosse affaire. Au passage, il a fallu anéantir un négociant en vins ultraconservateur – une sorte de dégât collatéral dont on s'est peut-être accommodé au sein de la télévision, même si cette attitude ne correspond pas tout à fait au journalisme de qualité dont la SSR se vante d'être la garante irremplaçable.

Traduction légèrement raccourcie d'un article paru dans la *Weltwoche* du 21 janvier 2016.

Plus d'informations sur le site [www.dominique-giroud.com](http://www.dominique-giroud.com).